



# RAPPORT D'ACTIVITÉ DU BUREAU NATIONAL

Congrès de Châtenay-Malabry - Novembre 2022  
**Plus forts ensemble !!!**

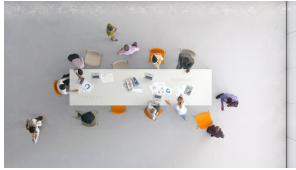
---



# Plan de l'intervention

- Réunions
- Communication
- Affaires syndicales
- Effectifs – concours
- Politiques publiques – focus DNO et SNU
- Etablissement
- DRAJES et SDJES
- Conditions de travail – RPS
- Respect des compétences métiers – amélioration des carrières
- Convergence indiciaire
- Revalorisation indemnitaire
- FPS
- Mouvement
- Promotion

# Une profusion de réunions 128 en 13 mois :



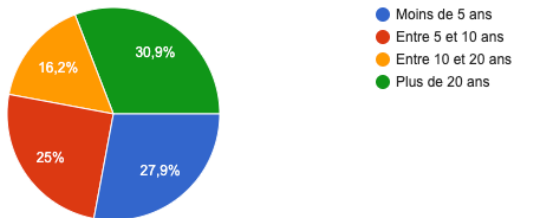
- CTM : 13 réunions
- CCS : 3 réunions
- Audiences Ministres et cabinets ministériels : 8 dont 6 à compter de juillet 2022 afin de nouer contact avec les nouvelles équipes élues
- SGMEN et DE : 8 réunions
- DGRH : 38 réunions
- DS : 6 réunions
- DJEPVA : 2 réunions dont 1 « COPIL CNAM »
- UNSA-éducation : 1 congrès, 1 CN, 3 BN, 5 EFN, 3 CSD, 11 coordo JS, 11 réunions thématiques (CST, SNU, élections présidentielles et pro, LDG mobilités)
- SEJS : 1 AGE, 1 CN en présentiel, 18 réunions du BN (2 en présentiel), 1 webinaire, 3 GT (com et corpo), 2 réunions avec les IJS stagiaires

# Communication interne : plus d'interactivité

- Site internet actualisé au quotidien – plusieurs nouvelles pages
- 33 messages syndicaux
- Une volonté de plus d'interactivité :
  - 1 webinaire
  - Édition n°2 du baromètre, 69 réponses le 14/11, grande représentativité
  - 1 réunion en visio avec les IJS stagiaires

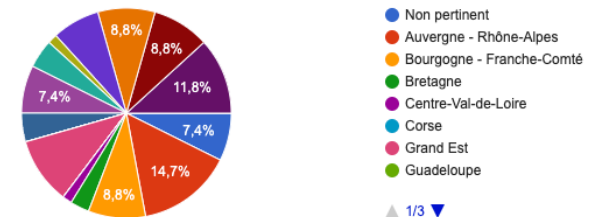
Ancienneté dans le corps

68 réponses



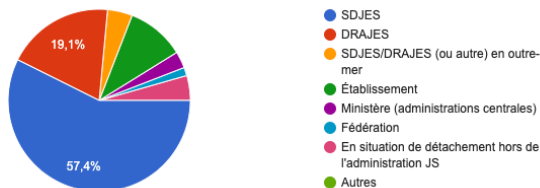
Région d'affectation

68 réponses



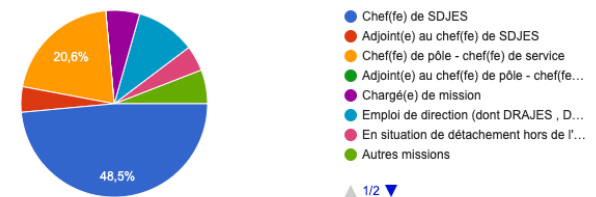
Service d'affectation

68 réponses



Mission exercée

68 réponses



▲ 1/3 ▼

▲ 1/2 ▼

# Communication externe sensibilisation et alerte

- Les candidats aux élections présidentielles et législatives interrogés
- 2 communiqués de presse d'alerte sur la mise en œuvre erratique du SNU → Des contacts média, un article du Canard Enchaîné
- Une activité quasi quotidienne sur Twitter – une réactivité des membres du SEJS à améliorer

## PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES 2022 JEUNESSE ET SPORTS LES QUESTIONS DU SEJS\* AUX CANDIDATS

\*SYNDICAT DE L'ENCADREMENT DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS - UNSA-ÉDUCATION

A-T-ON BESOIN DES AGENTS DE L'ÉTAT POUR FAIRE SOCIÉTÉ ET :

- GARANTIR LA SÉCURITÉ DES SPORTIFS ET DES MINEURS ACCUEILLIS EN CENTRES DE LOISIRS ET COLONIES DE VACANCES
- DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE
- PROMOUVOIR LE SPORT DANS TOUTES SES DIMENSIONS : ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS ET HAUTE PERFORMANCE
- PROPOSER UN PARCOURS D'ENGAGEMENT AUX JEUNES
- FORMER ANIMATEURS ET ÉDUCATEURS SPORTIFS
- ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION DES ASSOCIATIONS



### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SEJS – Syndicat de l'Encadrement de Jeunesse et Sports – UNSA Education



13 juin 2022

**Séjours de cohésion du service national universel (SNU) : un BRICOLAGE DANGEREUX**  
Les Inspecteurs J&S tirent la sonnette d'alarme



### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SEJS – Syndicat de l'Encadrement de Jeunesse et Sports – UNSA Education



17 juin 2022

**Séjours de cohésion du service national universel (SNU) : Face à l'incurie des responsables nationaux, les services « rament », les jeunes et leurs familles « trinquent »**



## J&S - QUI, SI CE N'EST L'ÉTAT\* ?

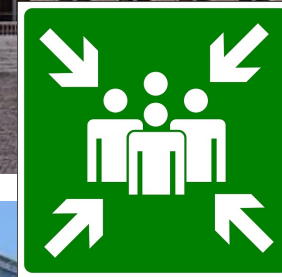
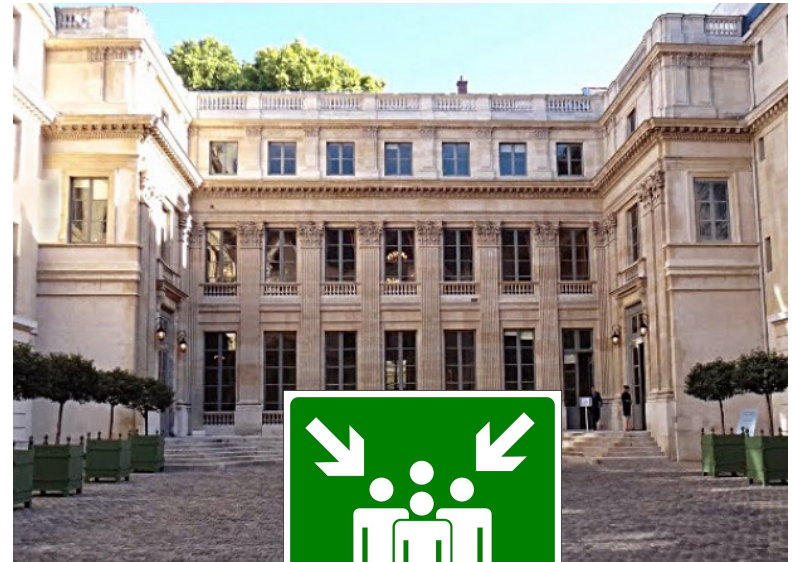
\* L'État, c'est-à-dire, l'administration centrale (en particulier la directions des sports (DS) et la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)), les services déconcentrés (délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)) et les établissements (principalement INSEP, écoles nationales et CREPS)





# Une communication en évolution

- Rénovation du site internet à mener sur 2023
- Listes OSTIC
- Une stratégie de communication plus politique à définir en congrès →  
Lobbying à amplifier en direction des décideurs





# Affaires syndicales

- Élections professionnelles de décembre 2022 participation aux listes UNSA-éducation :
  - CSAM JS (SEJS, SNAPS, SEP A&I)
  - CAP des inspecteurs (SNIA-IPR, SIEN, SEJS)
  - CCS D et DA établissements (SEJS, SNAPS)



**Élections professionnelles 2022**  
 • CSA Ministériel de la Jeunesse & des Sports



“L'UNSA votre alliée du quotidien”

### 2018-2022, l'UNSA obtient des résultats :

La préservation du périmètre jeunesse et sports alors qu'il devait disparaître.  
 Le maintien des CTS en tant qu'agents de l'État.  
 L'arrêt des baisses d'effectifs budgétaires.  
 La réouverture conséquente du concours de professeurs de sports.  
 L'augmentation des postes aux concours de CEP1 et d'IS.  
 Une revalorisation indemnitaire pour les collègues administratifs, l'augmentation du nombre de promotions et le maintien des groupes de fonctions en prenant en compte les métiers jeunesse et sports.  
 La réaffirmation de l'article 10 pour les corps spécifiques JS

### 2022-2026, avec l'UNSA :

Je veux repeupler les services en augmentant le nombre d'agents titulaires.  
 Je veux accroître les possibilités de promotion et revaloriser la rémunération des agents du périmètre JS.  
 Je veux renforcer notre administration face aux agences.  
 Je veux que le rapprochement avec l'EN se traduise par un bien être professionnel retrouvé, par la pérennité de nos missions et de notre organisation au service des politiques publiques éducatives du sport et de la jeunesse.  
 Je veux la considération de nos métiers et une équité de traitement avec nos collègues homologues de l'EN (pas de différence entre personnels administratifs, PTP – enseignants, IS – IEN et IA-IPR).  
 Je veux protéger l'expertise de formation des établissements du ministère.  
 Je veux la Masterisation des corps du champ sport pour un maintien du parallélisme avec les corps enseignants.  
 Je veux que les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et leur héritage enrichissent notre expertise professionnelle et dynamise l'avenir de nos métiers.

“L'UNSA VOTRE ALLIÉE DU QUOTIDIEN”



#JeVoteUNSA

du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022



COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE

### 3 syndicats des corps d'inspection qui partagent des valeurs au sein de l'UNSA-Éducation

Garantir et protéger un service public d'Éducation juste et efficace, attaché aux valeurs républicaines.  
 Assurer la laïcité et rejeter toutes les exclusions.  
 Exiger une politique ambitieuse pour la réussite éducative de tous les jeunes dans une société inclusive.  
 Promouvoir, dans une perspective éthique, l'éducation populaire ainsi que les activités culturelles, physiques et sportives pour tous.

### 3 syndicats qui ont en commun la même stratégie au service de la reconnaissance de toutes les inspectrices et tous les inspecteurs

Participer activement à toutes les instances consultatives et décisionnelles de l'Éducation nationale ainsi que de la Jeunesse et des Sports.  
 Défendre notre positionnement et le respect de nos droits statutaires.  
 Faire reconnaître la légitimité de notre expertise de cadres supérieurs au cœur des politiques éducatives.  
 S'inscrire dans la stratégie réformiste et progressiste de notre fédération pour obtenir des résultats concrets et significatifs.  
 Obtenir une transparence et une équité dans la gestion des carrières.  
 Lutter contre les risques psychosociaux, améliorer nos conditions et la qualité de vie au travail.  
 Revendiquer, pour chacun des corps, un agenda social afin de développer l'attractivité de nos métiers.

#unsavotreallieeduquotidien

### 3 syndicats des corps d'inspection qui agissent de manière adaptée au service de leurs adhérents



Très largement majoritaire chez les inspecteurs de la Jeunesse et des Sports (85% des voix aux dernières élections professionnelles), le SEJS défend les situations individuelles et promeut l'intérêt collectif notamment des déroulés de carrière diversifiés et fluides, la reconnaissance des responsabilités exercées ainsi qu'une gestion cohérente, transparente, équitable et sereine des ressources humaines.



Largement majoritaire pour tous les inspecteurs de l'Éducation nationale des premier et second degrés (enseignement général, technique et professionnel, information et orientation) avec près de 70% des voix aux dernières élections professionnelles, le SIEN UNSA s'attache à défendre les situations individuelles comme l'intérêt collectif. Soucieux de lutter contre les injustices sociales qui obèrent particulièrement la réussite de certains jeunes, il s'implique activement avec ses partenaires qui se reconnaissent dans les valeurs humanistes et émancipatrices de l'Éducation.



Engagé pour un service public d'Éducation de qualité qui assure la réussite et l'épanouissement de tous les élèves, le SNIA-IPR UNSA est le 1<sup>er</sup> syndicat des IA-IPR avec 73,5% de voix obtenus aux élections professionnelles de 2018. Le SNIA-IPR œuvre pour préserver le rôle et la place des IA-IPR, experts pédagogiques sous l'autorité directe des recteurs et accompagne individuellement les collègues tout au long de leur carrière, au quotidien dans l'exercice de leur métier ou dans les opérations de gestion en veillant à préserver leur dimension humaine

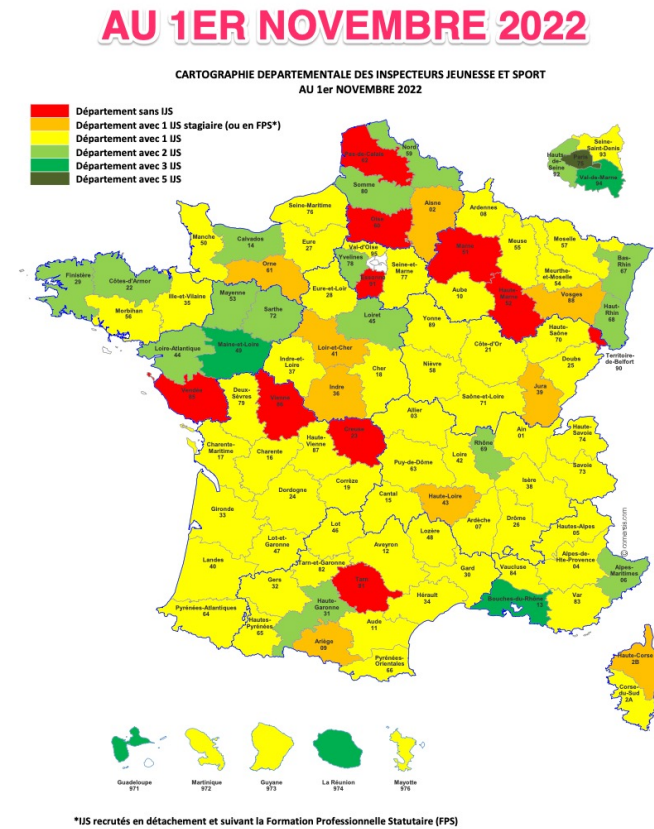
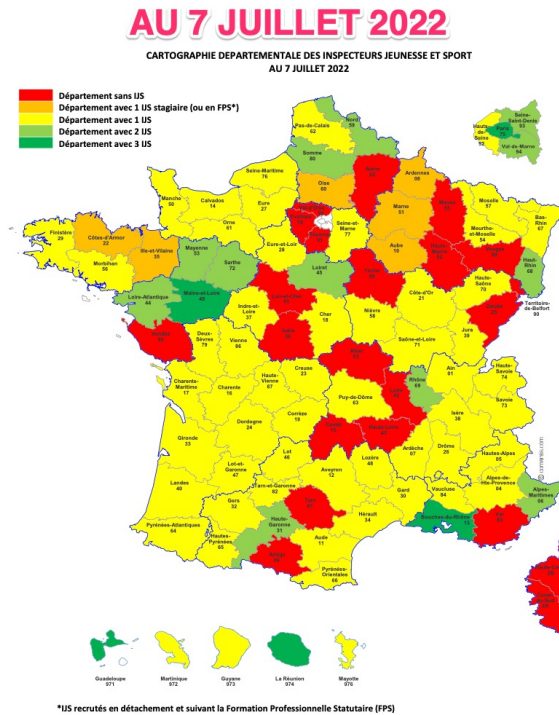
Votez et faites voter pour les candidats de la liste UNSA Éducation



#unsavotreallieeduquotidien

# Effectifs un minutieux travail d'actualisation et de mise en perspective au fil de l'eau

- Suivi en lien avec l'administration et avec les collègues
- Mise en ligne des vacances de poste au fil de l'eau
- Cartographies mensuelles





# Effectifs – un intense travail de lobbying

## GARANTIR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS EN ACM\* ET DES SPORTIFS

\* ACM = accueils collectifs de mineurs, à savoir principalement les « colonies de vacances » et centres de loisirs

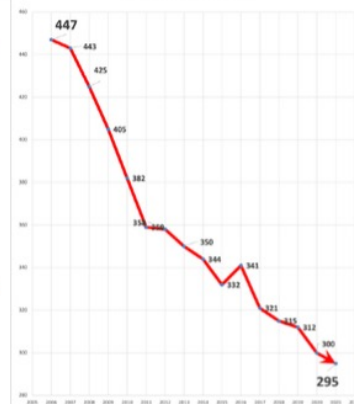


SI CE N'EST L'ÉTAT, QUI PEUT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES SPORTIFS ET DES ENFANTS EN ACM ?

Une action par la mise en œuvre de :

- Mesures de prévention ;
- Procédures déclaratives en amont (autorisation d'ouverture, vérification de l'honorabilité et de la qualification des encadrants, délivrance de cartes professionnelles)
- Contrôles sur site ;
- Sanctions administratives (fermetures, interdictions d'exercice).

Effectifs des inspecteurs de la jeunesse et des sports de 2006 à 2021



55 000 ACM déclarés aux services J&S en 2018-2019 (2)

6 700 contrôles effectués par les services déconcentrés J&S dans les établissements sportifs (3)

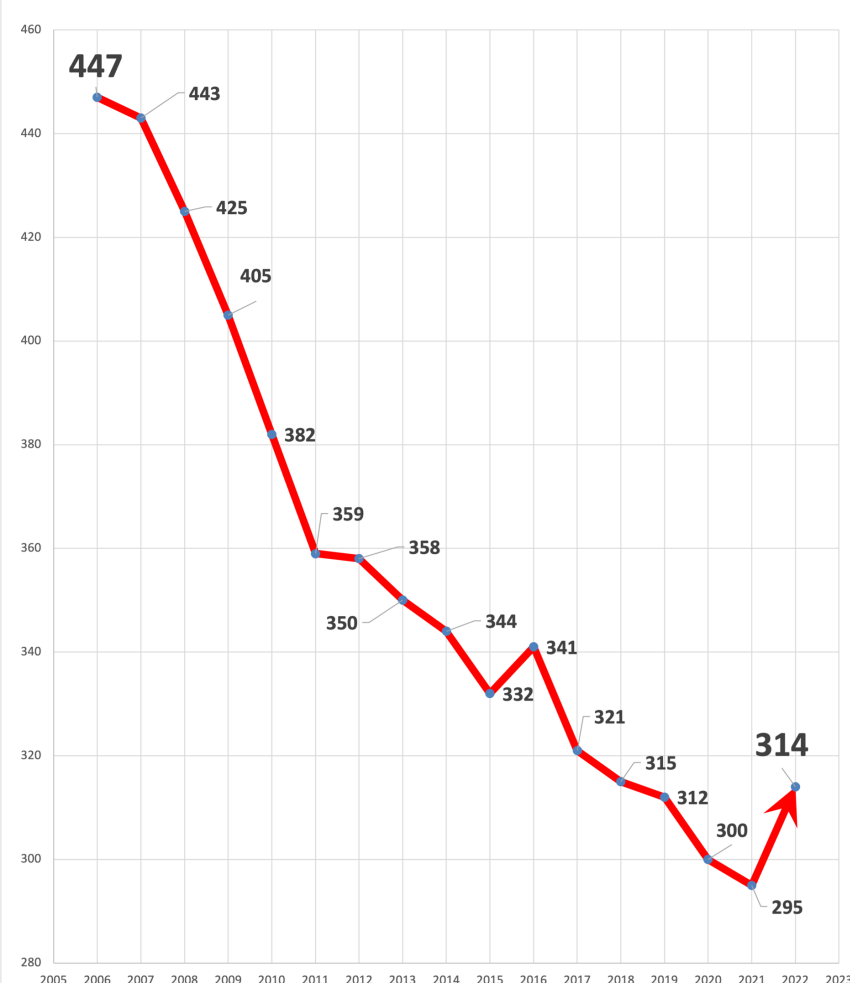
610 affaires de violences sexuelles dans le sport traitées par les services J&S au 31 décembre 2021 (1)

QUESTION SUBSIDIARE : QUELLES MESURES  
COMPTEZ-VOUS PRENDRE POUR REPEULER  
LES SERVICES JEUNESSE ET SPORTS ?

- **Note argumentaire** de novembre 2021 aux recteurs. Flécher les 80 postes SNU sur des profils d'IJS
- **Message aux Parlementaires** de janvier 2022 sur besoin de recrutement d'IJS
- **Courriers aux Ministres** d'avril et de juin 2022
- **Communication élections** présidentielles et législatives
- **Lobbying** : en instances, audiences, réunions et contacts informels notamment lors de l'été 2022 pour le recrutement des lauréats sur liste complémentaire

# Effectifs : enfin une inversion de courbe À confirmer les prochaines années – a priori OK pour 2023

Effectifs des inspecteurs de la jeunesse et des sports de 2006 à 2022



- **Un effort de recrutement en 2022 :**
  - 20 postes ouverts au concours (6 en 2020, 8 en 2021) - 24 IJS stagiaires
  - 1 BOE (refus)
  - 8 détachements entrants
  - 4 listes d'aptitude
  
- **Continuer l'exploration d'autres pistes :**
  - Détachements entrants
  - Création de nouvelles fonctions (adjoints au DRAJES, adjoints aux chefs de SDJES)
  - Travailler l'adéquation missions métiers

# Politiques publiques – focus DNO

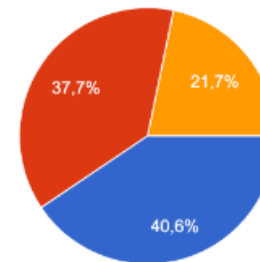
- Première réactions – à affiner en congrès
- Aspects positifs
  - Une DNO pour tous les ministres de tutelle
  - Directement adressée aux DRAJES et chefs de SDJES
  - Accent sur le positionnement des services JS pour la mise en œuvre des politiques publiques JS :
    - Pilotage des de la mobilisation des acteurs locaux dans une logique d'ingénierie territoriale
    - Réaffirmation du rôle des GAD y compris dans le champ du sport
- Aspects négatifs :
  - Scepticisme sur les ambitions affichées (quelle adéquation missions-moyens ?)
  - Une « liste de courses » avec un déficit de hiérarchisation

# Politiques publiques – focus SNU

- Insiste sur l'importance du rôle des personnels JS en particulier des IJS dans la réussite du SNU
- Dénonce les errements de mise en œuvre des séjours de cohésion du SNU
- Souligne les difficultés des MIG (capacité insuffisante, durée, caractère discriminant)
- Demande un temps de pause et d'évaluation et obtient l'annulation des séjours de la Toussaint 2022
- Expose l'impossibilité d'augmentation de la jauge à moyens constants

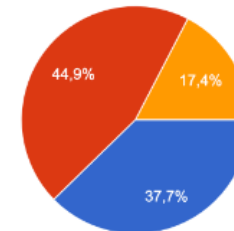
## BAROMÈTRE 2022

Pour notre administration jeunesse et sports, vous diriez que le SNU constitue :  
69 réponses



● une opportunité  
● une menace  
● ne se prononce pas

S'agissant du SNU, quelle est votre position personnelle ?  
69 réponses



● Les IJS doivent continuer à s'investir dans le dispositif  
● Les IJS doivent se mettre en retrait de la gestion du dispositif  
● Je n'ai pas d'avis

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SEJS – Syndicat de l'Encadrement de Jeunesse et Sports – UNSA Education



17 juin 2022

**Séjours de cohésion du service national universel (SNU) :  
Face à l'incurie des responsables nationaux,  
les services « rament », les jeunes et leurs familles « trinquent »**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SEJS – Syndicat de l'Encadrement de Jeunesse et Sports – UNSA Education




13 juin 2022

**Séjours de cohésion du service national universel (SNU) :  
un BRICOLAGE DANGEREUX  
Les Inspecteurs J&S tirent la sonnette d'alarme**



# Établissements

- De **nouveaux RP** en attendant les élections de décembre 2022 : merci à **Véronique SAUVAGEOT** et **Olivier BOULEUX**
- **Maintien des demandes pour améliorer l'attractivité des fonctions de direction** en établissements (statuts des D et DA, régime indemnitaire)
- **Intervention pour :**
  - la **formalisation de la procédure de recrutement** des D et DA.
  - l'**amélioration de la communication relative à l'appel à candidature** sur ces postes afin de susciter plus de postulants JS





UNSA avec VOUS

Jeunesse et Sports

*L'UNSA votre alliée du quotidien*

**L'UNSA Éducation et ses syndicats : le SNAPS et le SEJS ==> LA force syndicale des directeurs et adjoints des établissements sports !**



*L'Unsa Éducation a obtenu des avancées concrètes pour les personnels :*


- CAP 2022 avait acté le démantèlement du secteur Jeunesse et Sports. Le rapprochement avec les ministères éducatifs voulu par l'UNSA était la seule alternative crédible à notre disparition.
- L'arrêt des baisses d'effectifs budgétaires.
- La réouverture conséquente du concours de professeur de sport.
- L'augmentation des postes aux concours d'IJS.

*Voter UNSA Éducation c'est voter :*

- Pour un recrutement privilégiant les compétences métiers et les corps JS afin d'occuper les emplois de direction des établissements.
- Pour l'amélioration du statut des directeurs-trices et directeurs-trices adjoint-e-s d'établissement.
- Pour une répartition équitable des corps JS dans les emplois de direction des établissements.
- Pour la revalorisation de leur régime indemnitaire.

*Pour consulter :*  
**La liste de vos candidats UNSA Éducation**  
**La profession de foi UNSA Éducation**

**Du 1er au 8 décembre, donnez de la force à vos syndicats UNSA Jeunesse et Sports, votez et faites voter UNSA**



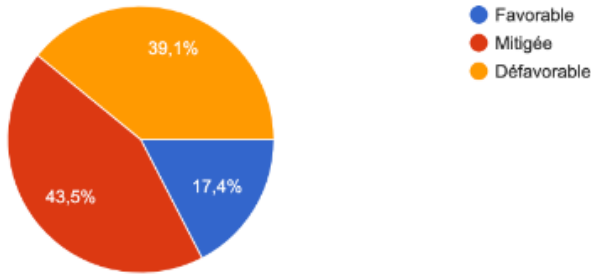


# DRAJES et SDJES

- Irritants désespérants : une alerte « fil rouge » du SEJS
- Premier bilan OTE : MITIGÉ

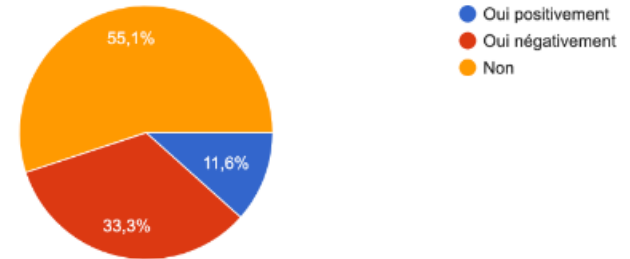
Quelle est votre position actuelle au sujet du rattachement des missions JS à l'éducation nationale depuis le 1er janvier 2021 ?

69 réponses



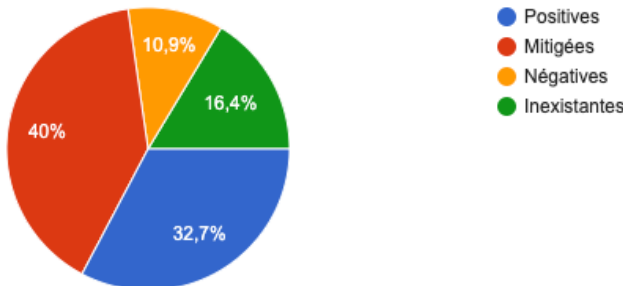
Votre position sur la réforme de l'OTE a-t-elle évoluée depuis son annonce en 2020 ?

69 réponses



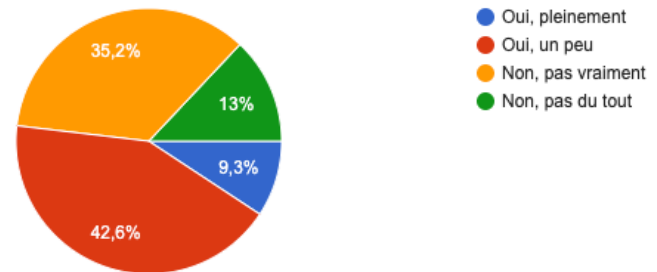
Pour les IJS affectés en SDJES/DRAJES, comment qualifieriez vous vos relations avec vos nouveaux collègues de l'éducation nationale ?

55 réponses



Pour les IJS affectés en SDJES/DRAJES, vous sentez-vous intégré aux services de l'éducation nationale ?

54 réponses



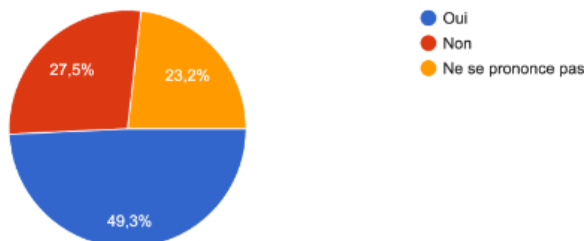
# Conditions de travail - RPS

## BAROMETRE 2022 SOUFRANCE AU TRAVAIL

- **Dégradation des conditions de travail** pour **49,3%** des répondants par :
  - Manque de moyens : 76,9%
  - Charges de travail en forte augmentation : 76,9%
  - Illisibilité des politiques publiques : 56,4%
  - Perte de sens : 51,3%
  - Manque de reconnaissance : 51,3%
- **Temps de travail** seulement **5,8%** de **35 à 40h/semaine**, 62,3% de 40 à 50h/semaine
- **Travail le week-end** **84,1%** (52,2% parfois)
- **Perte de sens** **62,3%** (34,8% partiellement)
- **Confrontation RPS l'an passé** **55,1%** (surcharge de travail : 78,4%, stress responsabilité : 73%)
- **Toujours IJS dans 5 ans (- de 40 ans) : 25%** (17% il y a 2 ans)

## MAIS CONSIDÉRATION

Vous sentez vous considéré sur le plan professionnel ?  
69 réponses



- De multiples alertes sur la **surcharge de travail** : travail systématisé le soir, le week-end, la difficulté, voire quasi impossibilité de prendre des congés notamment pendant la période estivale et l'épuisement professionnel qui en résulte
- Mise en évidence de la **responsabilité de l'employeur**
- Volonté des IJS de **fuir des services** ce qui nécessite d'améliorer significativement les conditions de travail et l'attractivité du métier
- Il existe un fort **risque de perte d'expertise** pour manager les services J&S
- Demande d'inscription systématique de la thématique charge de travail au CTM en formation SST (droit au repos, droit à la déconnexion, respect du temps de travail...)
- **Risques routiers** également

# Conditions de travail - RPS

- L'obtention en CTM JS d'une intervention de l'ANACT afin d'objectiver la difficulté de ces conditions
- La nécessité de prendre en considération :
  - La régulation de la charge de travail notamment en
    - Recrutant pour repeupler les services
    - Ne multipliant pas les dispositifs
    - Revoyant la mise en œuvre opérationnelle du SNU
  - De redonner du sens au métier
  - Désengluer les IJS de la résolution de problèmes administratifs et RH qui les éloignent de leurs missions
  - Positionner les IJS à leur juste niveau pour une mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques
  - Revaloriser les IJS dans le cadre d'un agenda social (conditions de travail respect des compétences métiers, parcours professionnels attractifs, rattrapage indiciaire et indemnitaire ...)



# Concilier respect des compétences métiers et parcours professionnels promotionnels

- Respect des compétences métiers et des IJS sur emplois fonctionnels
  - Accès aux emplois fonctionnels JS (services déconcentrés, établissements) par des personnels aux compétences métiers affirmées (en lien avec référentiel professionnel IJS)
  - Encadrement de la période probatoire (lettre de mission, au moins 1 entretien intermédiaire, implication préfet)
- Parcours professionnels promotionnels
  - Hausse du nombre des emplois fonctionnels (C DASEN JES, DRAJES adjoints) ➡ Hausse en négociation pour C DASEN selon DE
  - Fluidifier les carrières – Réduire les goulets d'étranglement en résorbant le décalage par rapport aux IEN et IA IPR (2 grades, durée d'échelon plus courte, meilleurs taux pro pro) ➡ DE : amélioration des pro pro en négociation avec le guichet unique, suppression de l'échelon spécial, accès linéaire à HEB
  - Améliorer le reclassement des PTP intégrant le corps des IJS

# Convergence indiciaire avec les IEN et IA IPR

- Revendiquer un échelonnement indiciaire supérieur à celui des corps encadrés et la convergence avec les autres corps d'inspection
- Note argumentaire général puis courrier et note argumentaire dédiés – stratégie de relances fréquentes
- DE :
  - Protocole KANNER caduc
  - Aucune commande politique
  - Négociations en cours à l'échelle DGAFP pour l'encadrement supérieur, demandes du SEJS étudiées dans ce cadre
- SEJS : demande d'un arbitrage politique et d'un agenda social (PF CAP inspecteurs)

# Revalorisation indemnitaire

- Protocole RH : a minima maintien de l'IFSE lors de la 1ère affectation au MENJS. CIA 2020 au moins égal à CIA 2019
- Révision des règles du RIFSEEP pour les IJS définies par des circulaires du MAS dans le cadre d'un dialogue social qui débute début octobre – livrable attendu (pour 2023): une circulaire envoyée aux académies
- Demandes SEJS :
  - Conforter les principales règles des instructions du MAS
    - Définition de seuils de gestion
    - « Barémisation » des événements de carrière
    - Crantage de l'IFSE
    - Clause de réexamen triennal
    - Information et le droit de recours des agents
  - Prendre en considération OTE ainsi que les responsabilités et la charge de travail accrues des IJS
  - Traiter de la situation de tous les IJS, pas seulement de ceux affectés en services déconcentrés
  - Accorder aux IJS une équité de traitement avec IEN et IA IPR



# Revalorisation indemnitaire – Propositions DE juin 2022

- Proposition pour les IJS en services déconcentrés et établissements hors emplois fonctionnels
- Modification de la cartographie des groupes de fonction (GF) qui avantage une majorité d'IJS (en département) mais induit des baisses de GF pour ceux en région. Idem majoration d'encadrement
- « Que des gagnants » :
  - Clause de sauvegarde indemnitaire (IFSE et majoration d'encadrement pour les IJS passant dans un GF inférieur)
  - Revalorisation des socles en gestion des GF (entre + 400 et + 600€)
  - Revalorisation forfaitaire (= revalorisation montant socle de son nouveau GF) pour les IJS percevant déjà une IFSE égale ou supérieure aux montants socles revalorisés



# Revalorisation indemnitaire –

## Réponses SEJS

- Prendre en considération toutes les situations et revalorisations de la période transitoire (01/01/21 à 01/01/23)
- Intégrer la majoration d'encadrement dans l'IFSE pour la pérenniser
- IJS en stock : un droit d'option
  - Revalorisation des socles (avec intégration majo encadrement)
  - Revalorisation forfaitaire
  - Montants socles IEN et IA IPR (GF1 : 15000€, GF2 : 14000€, GF3 : 13000€)
- IJS en flux : montants socles IEN et IA IPR sans majo encadrement

# Revalorisation indemnitaire – Finalisation

- Améliorations
- Hausse socle GF3 (+500€ par rapport à proposition revalorisée de juin 2023)
- Création d'une majo encadrement pour les adjoints aux chefs de SDJES (1200€)
- Revalorisation triennale : +200€
- Refus
  - Intégration majo encadrement dans IFSE (mais possible ouverture en 2024)
  - Alignement sur socles en gestion des IEN et IA IPR
- Perspectives
  - Convergence IEN et IA IPR (agenda social et socles en gestion)
  - Démarquage par rapport aux PTP (passage au RIFSEEP revalorisé en 2023 ?)
  - Démarquage par rapport aux attachés (socles en académie)

# Formation professionnelle - statutaire

- Rencontre des IJS stagiaires : promos 2022 (29/9 au CREPS de Poitiers)
- Questionnaire envoyé aux IJS stagiaires 2021-2022
- Bilan FPS 2021-2022 :
  - Cadre prescrit aux stagiaires trop tardif (instruction 17 janvier 2022)
  - Pression trop élevée, imposée aux IJS stagiaires
  - Mise en responsabilité trop rapide
  - Isolement qui aurait nécessité davantage d'accompagnement
  - Charge de travail écrasante
  - Demande suppression de l' ACR

# LDG mobilités

- Retour à un mouvement annuel avec un calendrier au printemps (note 8 avril) et davantage de transparence – Positif
- Tirer les **enseignements du mouvement 2022** :
  - Mouvement de **faible ampleur** (28 postes vacants, 20 candidatures, taux de satisfaction : 60%) avec deux faiblesses : manque de vivier d'IJS et 1 IJS/département
  - **Mouvement au fil de l'eau** maintenu, mais avec un manque d'IJS pour pourvoir les postes devenant vacants en cours d'année
  - **Postes à profil** : d'une logique de mouvement à une logique de recrutement
  - **La solution** : repeupler les services en IJS et renforcer l'attractivité du corps





# LDG carrières

- Fin des CAP de promotion
- LDG carrières des critères proches du barème du SEJS
- Tenue à jour du barème et envoi à l'administration des premiers au barème pour l'accès à chaque grade et ES
- Des promotions prononcées par la seule administration
- Demande du SEJS de forte hausse des taux de promotion (15% HC, 10% CE)
- Volonté du ministère d'inverser la dynamique baissière et d'un retour progressif aux taux de 2018 (20% HC, 14% CE) – Mieux mais insuffisant

